

Rapport de la sous-commission des comptes 2014

Dicastère de M. Théo Huguenin-Elie

Composition de la sous-commission

Katia Babey (PS)
Lucie Marchon (POP) : rapporteure
Hughes Chantraine (UDC)

La sous-commission s'est réunie le mardi 24 mars 2015 de 7h30 à 13h00, en présence de M. Théo Huguenin-Elie (directeur du Dicastère), Fernando Soria (administrateur) et Sarah Steinweg Clark (administratrice).

Etaient également présents pour l'examen de leur service :

M. Guilhen (200 et 201)
M. Schneider (700, 710 et 712)
M. Vidal (720)
Mme Huther (770)
Mme Robert, MM. Carrard, Esteras, Jeanneret et Stauffer (755 et 813)
M. Jeanneret (125)
Mme Rey (210, 211, 213, 230, 240)

L'étude des comptes a été faite par des personnes fatiguées, mais animées d'une volonté positive de faire de bons choix et de garder un cap supportable pour la ville, ses employé-e-s et ses habitant-e-s. Ce fut une longue séance, cependant ce rapport est relativement court, car cette dernière a en grande partie porté sur le réexamen du budget 2015 dont il n'est pas question ici.

200 Service des bâtiments

Ces dernières années, les budgets étaient axés sur l'utilisation de crédits spéciaux. On ne peut donc pas tout lire sur le budget de fonctionnement. Il y a eu moins de travaux que prévu.

201 Bâtiments divers d'utilité publique

Par rapport au budget, les frais ont diminué principalement en raison des amortissements.

Une augmentation de CHF 200'000.– des recettes prestations bâtiments (poste 434 7300) est liée au fait que les charges pour la Halle Volta n'ont pu être facturées qu'après leurs acceptations par la PPE constituée en 2013. Il y a donc, sur ce poste, pour CHF 234'875.25 de recettes concernant les prestations fournies en 2011, 2012 et 2013. L'entretien du bâtiment SISPOL (où se trouve le SIS, la police cantonale et les juges) est refacturé à l'Etat et au SIS selon une clé de répartition.

Le revenu des locations a diminué (poste 427 2100) car la Salle de musique a été fermée et n'a pas pu être louée pour des enregistrements. La Commission constate tout de même que les revenus des locations chutent chaque année. Pour 2013, il y a eu un problème de facturation pour l'Hôtel-de-Ville, ce que le service a réalisé. Il a envoyé tardivement une rectification à l'Etat. Pour ce qui est de 2014, la diminution provient des locations qui ne sont plus perçues par les vitrines de la place de la Gare et du kiosque du casino.

700 Administration des travaux publics

2014 a été une année normale, le budget a été respecté. Le service a toutefois dû fonctionner avec une équipe réduite, suite au départ de l'ingénieure communale adjointe, dont le poste n'a pas été repourvu facilement. Après un essai d'un candidat qui n'a pas fonctionné, l'équipe n'est au complet que depuis février 2015 (un chef de projet senior a été engagé).

La participation de la STEP (poste 490 9700) est une imputation interne, calculée en fonction du total des charges.

710 Voirie – frais d'entretien

Un montant de CHF 250'000.– a été introduit au budget pour les dégâts du gel (poste 314 4300) afin de pouvoir agir vite, sans passer par des crédits spéciaux. Ce montant est ensuite adapté aux comptes en fonction de la rudesse de l'hiver. Celui de 2013 -2014 n'a pas été très rigoureux.

712 Constructions nouvelles

Historiquement, les abribus étaient construits par la SGA qui, en contrepartie, pouvait poser des affiches à l'intérieur, mais plus maintenant. transN ne les prend pas en charge. La Ville n'a pas vraiment de levier pour faire changer cet état de fait. On se demande quand même si transN ne devrait pas verser une participation, notamment pour leur entretien. Ce serait une bonne chose de centraliser ces montants.

Le prélèvement sur la réserve (poste 480 3700) ne concerne pas la passerelle, comme le laisserait croire le montant, mais la place de la Gare et figure aux comptes dans cette rubrique pour plus de transparence.

720 STEP

En 2014, il y a eu l'introduction de « Swissgrid » (vente de l'électricité produite par le biogaz).

Un moteur a été acheté à un prix élevé, car le modèle est rare et le fabricant en a un peu profité.

En attendant la nouvelle centrifugeuse, le service a dû en louer une, ce qui n'était finalement pas plus cher que la maintenance de l'ancienne. La nouvelle sera bientôt en service.

On rappelle que le service est auto-financé.

Tous les frais de recapitalisation de Prévoyance ne ont été payés en une fois jusqu'en 2019, d'où le montant très élevé du prélèvement à la réserve (poste 480 3700).

Concernant la STEP, la taxe ne couvre plus les frais, on puise dans une réserve, mais il n'y a pas de hausse prévue de la taxe d'épuration. Un commissaire se demande s'il ne devrait pas y avoir une baisse, s'il y a une réserve. Avec le PGEE, il y aura des frais. On fera alors une simulation pour réévaluer la taxe.

Nous traitons les boues du Val de Morteau. Le contrat va bientôt expirer. Le service va voir s'il est pertinent de répondre au nouvel appel d'offres, compte tenu des nouvelles normes environnementales et du taux de change de l'Euro.

770 Géomatique

Il y a eu deux grandes publications en 2014 : le plan de ville et la carte panoramique de Jura & Trois-Lacs (publiée à 200'000 exemplaires, en mandat externe). La troisième carte est le projet Franco-Suisse de la carte TerraSaline, qui fait état de la route du sel. Ces projets permettent des rentrées financières.

La géomatique est un service transversal qui collabore avec tous les services, leur facilitant souvent leur travail par un recensement précis et durable des états de la Ville (ex. : déneigement, lieux parascolaires, affectation des élèves, etc.). Il y a beaucoup de travail.

755 SUE Urbanisme

L'augmentation des charges de personnel est liée à une diminution au service économique.

Le montant du 3198800 est un petit montage pour que Chevrolet n'ait pas à payer la TVA sur l'oeuvre du Parc de l'Ouest : Chevrolet a fait un don à la Ville, qui a elle-même payé l'oeuvre et donc payé la TVA.

Les frais d'affichage culturel sont en diminution car Bon Pied, Bon Oeil est en révision.

813 SUE Environnement

Il semble que ce soit une bonne chose que le marketing urbain soit passé au service d'urbanisme et de l'environnement (SUE), qu'on ait gagné en efficacité et que la collaboration soit meilleure.

Il y a eu une erreur des ressources humaines (SRH) concernant le traitement du personnel, qui l'a sous-évalué dans son calcul au niveau du budget, d'où cette différence.

125 SARRE

Il y a une baisse du personnel parce que le chef de service a travaillé en intérim au service de la communication et dans d'autres fonctions. Les frais de déplacements et de réception ont été moins élevés car le forum de la Région capitale suisse a coûté moins cher que prévu, avec un budget global inférieur aux prévisions basées sur les forums précédents.

De plus, les heures consacrées à l'organisation ont pu être valorisées en déduction de la participation de la Ville.

150 Transports

Il y a peu de marge de manœuvre sur cette rubrique.

210 Gérance

Une comptable a été engagée à 50% en raison de la très grande augmentation des factures à traiter dû au développement de la gérance et des travaux suivis. C'est un poste pérenne, depuis mi-octobre 2014. En outre, l'ancien apprenti a remplacé un départ en congé maternité et son contrat est prolongé jusqu'à fin juin. Il y a également eu des accueils de personnes venant de Job Service ou de l'Orif.

Les notifications des charges impliquaient des formulaires spécifiques à CHF 1.- pièce. Maintenant, le service possède le masque et les coûts seront réduits. L'envoi de recommandés est également coûteux.

211 Bâtiments locatifs

La Commission questionne sur l'augmentation généralisée. Ce serait lié aux modifications apportées au mode de prélèvement des charges, et au changement du mode de comptabilisation de ces dernières en découlant dans le système SAP qui n'est pas un système de gestion immobilière. Amorcé dès mi-2013 et systématisé depuis le 1^{er} juillet 2014, ce prélèvement des charges ne se fait plus à forfait mais selon décompte. On constate l'effet du report de celles-ci sur les locataires. La différence sera retrouvée au moment des décomptes, qui seront effectués en juin 2015.

213 Bâtiments d'utilité mixte

Les charges sont en diminution car un effort a été fait pour optimiser certaines choses. Le chauffage a été éteint dans le Hall de la Maison du Peuple, notamment, et l'Ancien Stand n'est plus chauffé.

230 Bâtiments industriels

La différence concernant l'augmentation des charges des objets vacants devrait nous parvenir en 2015. En outre, les baux de Crêt-du-Loche 9 ont dû être résiliés de manière non prévue en raison de l'état du toit et des risques de dommages aux locataires, d'où une augmentation des charges du vacant n'ayant pas pu être budgétée.

240 Domaines

La différence sur les achats et frais de la vigne doit être imputée au fait que le vin a gelé lors de son entreposage à la rue du Chasseron il y a 3 ans, et n'a donc pas pu être vendu.

La rapporteure
Lucie Marchon